

Nom et coordonnées de l'école :
Ecole élémentaire de Fargues
St Hilaire
25 bis route des écoles

Commune : Fargues St Hilaire

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 2ème
TRIMESTRE**

Date : Lundi 6 mars 2023

**Circonscription
Bègles-Flourac**

Présents :

Présidente - (directrice d'école) : Karine Olaya

Inspecteur de l'éducation nationale : Richard Ortali (excusé)

Equipe enseignante :	Mmes Cornillet, Corsiez, Gasson, , Olaya, Vigouroux Excusés : Mme Kubis / Mme Léger-Ardurat /M Guerrero/ M Laroche
Le maire et ses adjoints	M Gautier, M Vicier (affaires scolaires) et M Garcia (travaux et cadre de vie)
Responsable du périscolaire	Mme Darnis directrice de l'accueil périscolaire du centre de loisirs UFCV la Frayse
Parents élus représentants des parents d'élèves	Mmes Gimenez, Marin, Sala, Soria Plaza, Mignonneau, Gonzalez, Raymond et Robert M Gauron Excusés : Mme Chambellon, M Couturier

Début du conseil d'école : 18h05

Secrétaire de séance : Mme Vigouroux

EDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élève

a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève

Mme La directrice rappelle que les différents dispositifs ont été présenté lors du premier conseil d'école

- Les Activités Pédagogiques Complémentaires : (APC)centrées sur le développement des compétences liées au domaine de la lecture et l'écriture. Lundi et jeudi de 11h30 à 12h ou 12h30-13h selon les classes.

Tous les élèves peuvent être concernés par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants.

- Les Programmes personnalisé de réussite éducative (PPRE) :

Il concerne des élèves qui rencontrent des difficultés importantes ou moyennes.

Le PPRE est formalisé dans un document signé par l'élève et sa famille. Il consiste en un plan coordonné d'actions, conçues pour répondre aux difficultés de l'élève.

24 élèves de l'école bénéficient d'un PPRE.(17 en cycle 2 et 7 en cycle 3)

- Le RASED : (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)

Il est sollicité pour des difficultés résistantes ou en prévention chez des élèves dont la fragilité a été repérée. Ces interventions sont réalisées par des enseignants spécialisés (maîtres E et G) en coordination avec la famille et avec son accord.

Comme déjà évoqué depuis des années, le RASED intervient peu sur l'école. La psychologue scolaire assiste aux EE et ESS si les parents et les enseignants le souhaitent, elle conseille les enseignants sur demande faite par mail et rencontre les parents qui la sollicitent.

Question des parents d'élèves : Selon M. Vicier lors du conseil d'école de novembre, une rencontre devait avoir lieu avec la directrice et l'IEN pour clarifier les interventions du RASED et l'utilisation des locaux.

La rencontre a-t-elle eu lieu ? Non

- Le PAP : (projet d'accompagnement personnalisé) Si un diagnostic est posé pour des troubles de la langue écrite (dys-lexie, dys-orthographe), des difficultés importantes en mathématiques (dyscalculie), des troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H), des troubles de langue orale (dysphasie), des maladrotes pathologiques (dyspraxie) ou autres troubles non résolus par la mise en place du PPRE.

Le médecin scolaire donne son accord avant la mise en oeuvre du PAP. *Actuellement sur l'école 3 PAP mis en place et 2 à venir.*

- Le PPS : (Projet Personnalisé de Scolarisation)

Il a pour but de permettre la scolarisation d'un enfant présentant des troubles de l'apprentissage ou du comportement, dans les meilleures conditions. Ce sont les parents qui ont l'initiative du PPS et qui en adressent la demande à la MDPH (Maison Départementale pour les personnes handicapées).

AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap est une personne (homme ou femme) recrutée pour aider à l'intégration scolaire de jeunes handicapés. *2 AESH pour les 2 PPS de l'école.*

- Le PAI :

le Projet d'Accueil Individualisé est mis en place pour les élèves atteints de troubles de santé. Il concerne les enfants atteints de pathologies chroniques, allergies, intolérance alimentaire, troubles spécifiques du langage... Il est mis au point à la demande de la famille ou en accord avec celle-ci, en concertation étroite avec le médecin scolaire. *Actuellement 17 PAI*

b) Dispositifs de protection de l'enfance

S'appuyant sur le document du ministère de l'Education Nationale consultable sur le site éducol,

Mme La directrice aborde les points suivants :

- Qui assure la protection de l'enfance ?
- Qu'entend-on par enfance en danger ?
- Qu'est-ce qu'une information préoccupante ?
- Qu'est-ce qu'un signalement
- Le rôle de la directrice

II) **Projet et vie de l'école**

a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

- Participation de tous les élèves de l'école au Téléthon, le vendredi 2 décembre 2022. A l'issue de leur course d'endurance sur la plaine des sports, les élèves ont été reçu au chaud dans la salle du carré des forges pour un goûter offert par l'APE. Ils sont repartis avec un ballon, une médaille et un diplôme. L'équipe enseignante remercie l'APE et les parents bénévoles pour leur contribution à la réussite de cet après-midi.

L'école a reversé 597 € à l'AFM grâce à la générosité des familles.

- Grande collecte pour les restaurants du cœur en cours et durant tout le mois de mars.
- Organisation du carnaval par l'APE et la mairie : **samedi 25 mars 2023**
L'école n'organisera pas de journée déguisée, cet événement était transitoire et permettait de pallier au manque de festivités lors des périodes « COVID ».
- La fête de l'école se déroulera **le vendredi 23 juin 2023** au carré des forges (chorales des élèves)
La directrice s'inquiète de ne pas avoir eu de réponse aux mails envoyés à M Laccarat (régisseur)

et aux services techniques pour la disponibilité de la salle et pour l'organisation d'une répétition générale sur scène le jeudi 22 ou le vendredi 23 juin 2023.

Réponse de M le maire : « Le cahier des charges et en train de se faire, il devrait arriver prochainement. »

Bilan des projets de classes :

CP A et CP B : Poursuite des randonnées pédestres à la découverte du patrimoine farguais. Mme Corsiez souligne que les enfants prennent plaisir à marcher ensemble.

CP B et CM1/CM2 : Classes inscrites au dispositif « école et cinéma », les deux classes iront voir le 16 mars Le cirque de Charlie Chaplin au cinéma de Créon. Les enseignantes ont suivi des formations pour préparer les séances en lien avec le film.

CE1 : Correspondance avec une classe de Léognan

CE1-CE2 : Visite d'une exposition au CAPC au mois de mai

CE2 : Correspondance avec une classe d'Artigues et rencontre lors d'une journée au mois de juin .

CE2 et CM2 : Journée à Bordeaux organisée le 20 juin (Musée d'Aquitaine, visite de Bordeaux)

CM1 : Projet potager (les fèves poussent) + Cycle vélo pour préparer les déplacements lors du séjour du mois de mai à Andernos les bains

CM2 : Visite de la tour Pey Berland au mois de mai

Cycle 3 : Les trois classes de CM sont inscrites à un festival scientifique du film documentaire ayant pour thème les énergies. Les courts métrages seront visionnés en classe. Le festival aura lieu au mois de mai. Les élèves devront élire le meilleur film.

Toutes les classes participent à la semaine des maths (6 au 10 mars) . Un défi maths sur le thème des cartes sera à résoudre tous les jours de la semaine.

Projets de séjours

CP A, CP B, CE1 et CE1-CE2: à Taussat en juin 2023

CM1 et CM1-CM2 : à Andernos les bains en mai 2023

L'équipe enseignante souhaite connaître le montant de l'éventuelle aide financière de la mairie au financement de ces séjours.

Réponse de Monsieur Vicier: Le montant sera proposé le 20 mars lors du vote du budget selon les mêmes modalités qu'en 2022.

b) Liaisons inter-cycles et inter-degrés

Liaison GS/CP : Réunion suite aux évaluations de début d'année en CP : discussion autour des exercices au score faible. En fin d'année, visite des GS et échange de lectures, pique-nique prévu en fin d'année.

Liaison CM2/6^{ème} : Visite du collège Georges Rayet et journée sportive prévues au mois de juin.

Evaluations Nationales : Elles concerneront en septembre 2023 les élèves des classes de CP, CE1 et CM1.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan intermédiaire sur la sécurité

Mme la Directrice informe que le Plan vigipirate est au niveau sécurité renforcée-risque attentat
Bilan des exercices de sécurité menés depuis la rentrée dans l'école :

Exercice évacuation incendie effectué le mardi 6 septembre RAS, le deuxième n'a pu avoir lieu en raison de la présence de barrières autour du terrain de foot du pré empêchant le rassemblement des élèves. Cette pose de barrière effectuée durant les congés de la Toussaint sans aucune concertation avec l'équipe enseignante questionne.

L'équipe enseignante a autorisé les élèves à retourner dans le pré pour les récréations ensoleillées (à partir du 3 février) hormis la zone délimitée « terrain de foot ». Tant qu'il ne pleut pas le pré sera utilisé pour les récréations de l'après-midi.

Mme Darnis rejoint l'idée de réinvestir le pré sur le temps de la pause méridienne permettant aux 3 groupes de tourner.

M le maire et M Vicier souhaiteraient que cette utilisation soit ponctuelle et limitée afin de permettre à l'herbe de repousser.

En ce qui concerne l'exercice incendie, M Garcia propose l'enlèvement des barrières la veille de l'exercice qui est fixé au jeudi 6 avril 2023.

Exercice attentat intrusion effectué le lundi 28 novembre 2022. Seul le scénario « se cacher » peut se faire à cause de la dangerosité du talus situé après le portillon au fond du pré, ne permettant pas de s'échapper. La classe 8 ne peut se confiner, la porte ne se verrouillant pas de l'intérieur.

M le maire répond qu'une réflexion est en cours concernant la globalité des serrures de l'école.

Le non fonctionnement du volet roulant de la pièce située derrière le bureau direction (lieu de confinement pour les classes de CPB et CM1/CM2) a été mentionnée de nouveau (problème évoqué depuis juillet 2022).

Réponse de Monsieur le maire : Le volet roulant est condamné, le menuisier a été contacté.

Un exercice PPMS risques majeurs (confinement) sera organisé après les vacances d'avril. Une liste du matériel manquant dans les trousse d'urgence sera adressée à la mairie.

Depuis le mail de M Millet du mardi 28 février sur les nouveaux horaires du personnel communal effectifs au 1^{er} mars, l'équipe enseignante est responsable de la fermeture de toute l'école mais les enseignants n'ont pas l'ensemble des clés.

L'équipe municipale est en recherche d'une solution pérenne afin que l'équipe enseignante puisse sécuriser l'école (boîte à clés ou faire établir des doubles).

Cette nouvelle organisation est problématique pour les animateurs du périscolaire si tous les enseignants sont partis en fermant l'école n'ayant pas accès aux classeurs avec numéros d'urgence des élèves et à la pharmacie.

Réponse de Mme Darnis : Les animateurs auront pour consigne de la prévenir en cas d'urgence et seront munis d'une trousse pharmacie (premiers secours).

Question des parents d'élèves : *1. Le stationnement de la navette mini bus du périscolaire le soir à cheval devant l'entrée de l'école maternelle et sur le passage piéton permettant de traverser est dangereux pour les enfants sortant de l'école. De plus, depuis plusieurs semaines ce véhicule qui transporte des enfants circule avec un carton à la place d'une vitre latérale. Cela n'est pas du tout sécurisant.*

Mme Darnis rassure les parents, la vitre a été remplacée. Le mini bus n'aurait pas dû être utilisé. En ce qui concerne son emplacement, il faudrait que les parents laissent la place de stationnement réservée pour le bus / minibus sur le parking pourtant signalée par un panneau.

Les parents signalent que le panneau ne précise pas que c'est un emplacement réservé au bus du périscolaire.

Il faudrait faire passer un mot aux parents pour qu'ils ne stationnent plus à cet endroit.

Les nouveaux conducteurs de la société Transcom paniquent un peu pour venir à l'école à cause du demi-tour à effectuer dans le lotissement du vallon.

2. Le propriétaire de la maison à côté de l'école élémentaire va-t-il enfin tailler sa haie pour sécuriser le trottoir ?

Réponse de Monsieur le maire : « Bien que la haie soit mieux taillée, une procédure juridique va être nécessaire pour que le propriétaire enlève une des deux haies. Cela risque d'être long, s'inquiète-t-il »

b) Bilan intermédiaire sur la coopérative scolaire

M Laroche, est mandataire principal, Mme Gasson est mandataire adjointe.

La participation facultative des familles (15 €) à la coopérative scolaire en début d'année a permis de récolter 1995 €.

La vente des photos de classe 1295 € soit un total de 3290 €. Recettes stables depuis plusieurs années
Montant disponible au 6/03/2023 : 3900€. La directrice rappelle que le choix de l'équipe enseignante est de proposer des sorties scolaires à la journée gratuites (concerts, séances de cinéma, visite de musées et découverte du patrimoine, etc....) et que la coopérative scolaire permet de financer ces projets permettant ainsi d'assurer la gratuité aux familles.

Dépenses à venir : financement des classes découvertes et des sorties scolaires du troisième trimestre

c) Budgets municipaux

Rappel du Budget 2022 fourniture/fonctionnement : 40 € par élève

Budget transport : 3500 €

Budget direction : 1000€ soit une baisse de 500 € depuis 2020.

M Zandvielt avait évoqué lors du conseil d'école du 8 novembre la possibilité d'ouvrir un compte à Bureau vallée ou autre fournisseur de papier et devait revenir vers la directrice qui n'a pas eu de nouvelles depuis .

Réponse de M Vicier et Garcia : Nous allons proposer de compiler les besoins en fournitures papier, cahiers et feutres des écoles maternelle et élémentaire afin de procéder à un appel d'offre pour réduire les coûts.

Une proposition sera faite au vote du budget le 20 mars 2023 pour le versement d'un montant de 73 € par élève pour financer les commandes de fournitures, de papeterie, manuels et fichiers scolaires et la location de bus pour les sorties à la journée.

d) Travaux en attente :

Le store-toile de la classe 3 est à refixer

Taille des arbres de la cour.

Réponse de M Garcia : Elle est prévue. Il y a des programmes de taille à respecter. La consultation n'est pas lancée. La haie de tuyas au fond du pré sera également taillée.

Problème serrure depuis le 8 décembre : la société Action 33 est passé vendredi 3 mars pour établir un devis. *Réponse de M le maire : une réflexion est en cours sur ce problème de clés. Ils attendent le devis de la société Action 33.*

La directrice évoque des soucis de communication avec la mairie, elle aurait aimé pouvoir rencontrer M Vicier et M Millet avant ce deuxième conseil d'école afin d'évoquer avec eux les travaux en attente notamment . Elle a sollicité une rencontre depuis décembre sans succès. *M Vicier propose une rencontre le mardi 14 mars.*

Problème du courrier relevé qu'une fois par semaine sans discussion avec les besoins de l'équipe enseignante et la direction: Depuis le 1er mars et les nouveaux horaires des dames de services le courrier pourrait être relevé tous les matins. *M Vicier répond que le sujet sera abordé le 14 mars.*

La directrice s'inquiète de la livraison tardive des produits de soin pour la pharmacie de l'école(ce jour le 6 mars) alors que la commande a été validée par la mairie fin janvier.

Réponse de M le maire : Les agents municipaux indiquent que cette livraison ne rentrent pas dans leurs fonctions.

Mme Olaya se demande pourquoi ce fonctionne change du jour au lendemain alors que cela a fonctionné depuis des années sans difficulté, évoquant même que Mme Bouchez (adjointe aux affaires scolaires en 2019-2020) s'en chargeait elle-même, et par la suite Mme Puligny qui portait ou faisait porter la commande par un agent municipal lors d'un passage à l'école.

Cela ne rentre pas non plus dans ses fonctions de directrice de prendre son véhicule personnel pour se rendre à la pharmacie retirer une commande réservée aux soins des élèves et à l'hygiène.

Réponse de Monsieur le maire : « Il faut de la bonne volonté, vous n'auriez pas accepté si nous vous avions demandé de le faire ».

Mme Olaya demande à être concertée avant que des décisions sur le fonctionnement de l'école touchant à ses fonctions de direction soient mises en place. M Vicier répond que ce sujet sera traité lors du rendez-vous du 14 mars.

Questions des parents d'élèves :

Changement de néons défectueux/Interrupteurs dans la classe de CM1/CM2. Travaux effectués

Mauvaise connexion internet. La société Télélec est intervenue et a proposé un calendrier d'interventions sur des mercredis. Ce calendrier a pu être modifié afin que les enseignants soient présents le jour des interventions.

La vétusté du bâtiment : M. Le Maire avait dit que « les mentions inscrites au rapport étaient en cours ». Est-ce toujours en cours ? Le projet scolaire du collège étant retardé, le nouveau groupe scolaire maternelle et élémentaire également de fait. Il est important d'entendre que le bâtiment accueille des enfants et qu'il faut sécuriser certains endroits.

Réponse de M Le maire : « Vous ne pouvez pas nous reprocher l'abandon du projet de pôle éducatif sur le Domaine de la Frayse alors qu' aucun avis positif n'a été déposé en mairie lors de l'enquête publique de décembre 2022. » Il reproche aux parents et à l'équipe enseignante de grossir les problèmes de l'école.

Par temps de pluie devant le grand portail côté intérieur une mare d'eau se forme tout le long et les élèves doivent sauter par-dessus pour entrer et sortir de l'école. Les services techniques municipaux devraient faire le nécessaire pour supprimer cette rigole. Est-ce le cas ?

Réponse de M Le maire : Le problème serait résolu si les élèves de l'école entraient et sortaient par le petit portillon.

Mme Olaya évoque un problème de sécurité si les 200 élèves de l'école empruntaient le petit portillon notamment à 16h30. Cet accès ne permettant pas aux parents d'être visibles parmi les parents des élèves de la maternelle. L'utilisation des deux portails fonctionne bien et ne sera pas remise en question.

Aucune réponse concernant d'éventuels travaux pour permettre l'évacuation de l'eau stagnante devant le grand portail.

Suite aux intempéries de l'automne. La pluie provoque beaucoup d'infiltrations sous le préau et par conséquent la peinture continue de s'écailler. La directrice avait déjà évoqué le problème au premier conseil d'école et s'inquiète : Que contient cette peinture, n'y a-t-il pas un risque en cas d'ingestion ?

Réponse de M le Maire : Une partie du préau a été repeinte fin février. L'équipe d'animateurs avait sollicité cet espace pour réaliser une fresque avec les élèves lors de la pause méridienne. Un devis sera demandé à des artisans pour la rénovation de la peinture de l'ensemble du préau.

Mme Olaya évoque des chutes de morceaux de pierre provenant de la corniche. Le maire les a constatés, un chiffrage travaux sera fait pour résoudre ce problème de sécurité.

Les parents ont l'impression de poser à chaque conseil d'école les mêmes questions et se désolent de voir que les demandes concernant les travaux de l'école ne sont pas pris en considération.

Réponse de Monsieur Garcia : « Ce n'est pas en conseil d'école que nous devons énoncer les problèmes liés aux serrures ou autres petits travaux. »

Mme Olaya répond qu'elle a sollicité depuis décembre un rendez-vous avec M Millet et M Vicier dans ce sens, sans avoir pu les rencontrer.

Réponse de Monsieur Garcia : « Pour simplifier le travail de chacun, les élus ont décidé d'investir dans un logiciel d'intervention pour la commune, achat qui sera proposé au vote le 20 mars. Ainsi lorsque la directrice fera une demande d'intervention, elle sera datée et répertoriée, l'état d'avancement et la finalité de celle-ci seront visibles sur le logiciel.

Un parent d'élève: « Il faut comprendre que des parents nous posent des questions sur les travaux, il y a un passif à ce sujet. Nous faisons simplement un constat. Il y a des travaux en attente, il va falloir maintenir des dépenses pour assurer la sécurité des élèves de l'école. »

Réponse de Monsieur le maire : « Nous ferons le nécessaire »

Réponse de Monsieur Gracia : « Nous recrutons actuellement deux personnes au service technique avec des compétences spécifiques (électricité, plomberie) pour réaliser les travaux afin de ne pas dépendre des entreprises et des artisans. Si nous montons en compétence en interne cela nous permettra de réaliser plus de choses sur le site de l'école et dans des délais plus courts ».

MAIRIE

Questions des parents d'élèves :

Des faits ont été rapportés sur des situations et comportements d'enfants qui posent question. Comment est le climat scolaire ?

Mme Olaya répond que le climat scolaire est bon. L'équipe enseignante est à l'écoute des enfants et de leurs parents et les problèmes identifiés sont traités. Ce climat de confiance réciproque doit perdurer dans l'intérêt de tous.

Organisation à la cantine : *Avec l'arrivée de M.Millet des changements devaient voir le jour au retour des vacances de Noël. Quels sont-ils ? Pourquoi les enfants ne peuvent-ils toujours pas se mélanger lors du repas ? Il y a eu des propositions de faites pour aider et soulager les agents et animateurs. La mairie s'était engagée à y réfléchir. Qu'en est-il ? Les enfants se plaignent de devoir manger trop vite, d'être pressés et de ne pas pouvoir terminer les assiettes.*

Pourquoi 9 CM1 sont-ils séparés du reste des élèves de CM ? Il sont obligés de manger au deuxième service et subissent la désorganisation de la restauration scolaire.

Monsieur Vicier : « une nouvelle organisation concernant le pointage est en place depuis fin février, il y a moins de soucis .»

Concernant le fait que les enfants aient le droit de s'asseoir où ils veulent n'est pas prévu car cela prendrait plus de temps concernant l'organisation.

On a toujours séparé les classes à double niveau. Ce qui pose problème c'est qu'il y a trois groupes d'élèves avec des effectifs différents (73, 50, 73).

Mme Olaya rappelle les propositions déjà faites depuis plusieurs années sur une organisation plus souple. (Les étiquettes permettant de pointer les enfants qui n'ont pas déjeuné. Que les enfants puissent manger au choix à l'un des trois services et avec leurs camarades). Cela fonctionne très bien dans d'autres écoles, pourquoi rien n'est proposé ici. Elle regrette que l'avis des enfants ne soit pas pris en compte.

Idee proposée par un parent d'élève qui travaille en restauration scolaire: le service au plat.

Mme Darnis assure que c'est un fonctionnement qui permet de gagner du temps, de rendre les élèves autonomes et de soulager le personnel. Un élève responsable par table est désigné. Les enfants apprécient, c'est une réussite.

Pourquoi cette organisation qui fonctionne à la Frayse avec des élèves de maternelle et d'élémentaire le mercredi et pendant les vacances scolaires ne pourrait pas être mise en place à l'école alors que ceux sont les mêmes enfants ?

Les parents d'élèves demandent pourquoi une commission cantine n'est pas organisée.

M Vicier répond qu'elle peut être envisagée pour aborder les problèmes rencontrés à la cantine.

Les enfants se plaignent de la propreté des wc sous le préau et se retiennent de faire leurs besoins. A quelle fréquence le nettoyage est-il fait ?

M Vicier assure que les wc sont nettoyés le matin avant l'arrivée des élèves et entre 13h30 et 14h30.

Les agents font depuis le 1 er mars le ménage des classes entre 6h30 et 8h20.

Le sujet du ménage sera abordé le 14 mars, Monsieur Vicier n'a pas voulu répondre aux questions à ce sujet.

Pause méridienne :

Mme Darnis avait demandé un adulte supplémentaire pour assurer la sécurité des enfants. Est-ce le cas ? Le temps de la pause méridienne se passe-t-il mieux ? Les enfants ont-ils de nouveau accès au pré ? Quelle est l'organisation de la pause méridienne ? Rotations et Propositions avec 3 groupes ?

Les budgets sont en cours pour le recrutement d'un troisième animateur (décision prise fin mars).

Pour le moment : 2 animateurs de la Frayse sur le temps méridien et deux ou trois agents municipaux.

Réponse de M Vicier : « L'accès au pré n'est pas souhaitable, il faut laisser le temps à l'herbe de repousser. »

Les jeux de cour :

Peintures au sol à refaire. Pourquoi la Mairie ne se charge pas de repeindre les jeux au sol puisque la peinture est à disposition, comme cela se fait dans les autres communes ?

Les parents d'élèves s'indignent que ce soient à eux de rénover les peintures des jeux dans la cour. Cette proposition avait été faite par un précédent groupe de parents élus il y a plusieurs années, ils ne sont plus là, leurs enfants ayant quittés l'école.

La question de la rénovation des jeux dans la cour est restée sans solution.

L'accueil périscolaire du soir:

Des parents questionnent sur l'arrivée tardive des enfants au périscolaire le soir : le bus arrive régulièrement très tard au domaine de la Frayse vers 17h30 environ.

Cette situation pose les problèmes suivants :

- L'attente est longue à l'école sous le préau de l'école d'autant que les enfants ne peuvent pas tous s'asseoir faute de bancs*
- Les parents sont contraints d'attendre l'arrivée du bus au domaine de La Frayse pendant de longues minutes*
- Les enfants goûtent très tard, ce qui ne correspond pas au rythme normal*
- Ceci décale également le début de l'heure des devoirs à la maison et désorganise la vie de famille*
- Les familles sont prélevées de la prestation alors qu'elles passent plus de temps à attendre les enfants*

Les parents demandent qu'une solution soit trouvée.

Mme Darnis précise que la navette n'est pas un drive. Certains parents attendent leurs enfants au domaine de la Frayse au lieu de venir les chercher à l'école à cause du parking saturé. Les enfants de maternelle et les enfants inscrits à l'étude sont prioritaires pour monter dans le bus lors de la première rotation. Les autres enfants attendent à l'école la deuxième rotation du bus mais ce temps est un temps de jeux assurés par les animateurs.

Il est précisé clairement que le bus ne pourra pas être au domaine de la Frayse avant 17h15.

Le vendredi, le bus assure souvent qu'une seule rotation parce qu'il y a moins d'enfants qui fréquentent l'accueil périscolaire ce soir-là.

Mme Darnis précise que les enfants qui ne vont pas à l'étude et qui sont en élémentaire, peuvent être récupérés à l'école jusqu'à 17h05. Ce temps sera facturé aux familles.

e) Projet futur école

Suite à l'enquête publique et à l'avis défavorable le pôle éducatif regroupant les écoles maternelle, élémentaire et le collège ne se fera pas sur le domaine de la Frayse. Sur ce site, l'inauguration du collège est souhaitée pour la rentrée de septembre 2025.

Concernant le nouveau groupe scolaire, un nouveau projet doit être réfléchi (recherche d'un emplacement et du financement). M le maire et ses adjoints informent que ce nouveau projet va coûter cher à la commune (entre 14 et 16 millions d'euros.) Ils regrettent l'abandon du projet de pôle éducatif sur le domaine de la Frayse qui aurait permis de mutualiser certains équipements et de réduire les coûts.

Fin du conseil d'école : 20h30

Le prochain conseil d'école aura lieu le : **Mardi 27 juin à 18h**

Fait à Fargues St Hilaire le 14 mars 2023

La Directrice,
Présidente du Conseil d'Ecole

La Secrétaire de séance :

